

Savoir se prémunir contre les risques cyber !

jeudi 3 novembre 2022



Parmi les actions menées par la plateforme [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr), une nouvelle campagne conçue en partenariat avec l'Institut national de la consommation (INC) destinée à sensibiliser les particuliers aux risques numériques, que ce soit dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Une série d'émissions didactiques sur les cybermenaces qui touchent les consommateurs seront diffusées sur les chaînes du groupe France Télévisions du 24/10 au 05/11/2022.

De plus, de nouveaux contenus destinés aux familles, cible particulièrement exposée, sont mis à disposition du public : un Cyber Guide et un Cyber Quiz.

Alors que les familles concentrent une part importante des demandes d'assistance, la plateforme propose un guide pédagogique destiné aux parents et aux enfants pour les sensibiliser aux risques et bonnes pratiques, et les accompagner dans leurs gestes quotidiens.

Source:

- Uroc